



**CCAS DE
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE**

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 23 avril 2025

ACTES

Séance :	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Pourçain-sur-Sioule s'est assemblé à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Madame Christine BURKHARDT – Vice-Présidente, à la suite de la convocation faite par cette dernière le 11 avril 2025.
Présents :	Mesdames et Messieurs Emmanuel FERRAND – Président, Christine BURKHARDT – Vice-Présidente, Thierry MICHAUD, Muriel DESHAYES, Hélène DAVIET, Martine BUSSEYRON, Anne DESCHAMPS, Daniel VAILLANT et Franck PETIT-JEAN.
Excusés :	Madame Martine SIRET qui a donné pouvoir à Madame Muriel DESHAYES Madame Marie VILLATTE Madame Sylvie THEVENIOT Madame Hélène TRONCIN-CHENET Monsieur Jean-Jacques LABUSSIÈRE
Absents :	Monsieur Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU Monsieur Olivier MARIE Madame Isabelle GIRAUD
Quorum :	Neuf administrateurs présents formant la majorité des membres en exercice de l'assemblée, lesquels sont au nombre de dix-sept.
Secrétaire :	Madame Muriel DESHAYES

ACTES COMMUNICABLES

Acte :	Délibération n° 01 du 23 avril 2025 (20250423_2DB01) : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile – Signature d'un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
Objet :	1.7 Actes spéciaux et divers

Vu la Délibération de la Commission permanente du Conseil Départemental du 23 septembre 2024 approuvant la conclusion d'un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le Centre Communal d'Action Sociale afin de renforcer la qualité de service du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile exploité par l'Etablissement, le Conseil d'Administration unanime autorise la signature de ce partenariat.

Acte :	Délibération n° 02 du 23 avril 2025 (20250423_2DB02) : Personnel – Adhésion au service de médiation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier (CDG03)
Objet :	4.1 Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T.

Considérant l'intérêt de s'assurer les services d'un Médiateur dans les situations délicates pouvant impliquer les personnels communaux et vu le projet de Convention qui lui est soumis par le Centre de Gestion de la Fonction

Publique Territoriale de l'Allier (CDG03), le Conseil d'Administration unanime autorise l'adhésion de l'Etablissement à ce service optionnel.

Acte :	Délibération n° 03 du 23 avril 2025 (20250423_2DB03) : Budget 2024 – Adoption des Comptes de gestion du Receveur municipal
Objet :	7.1 Décisions budgétaires

Après avoir pris acte des exécutions budgétaires de l'exercice 2024 par Madame Christine BURKHARDT, le Conseil d'Administration adopte les Comptes de gestion du Receveur municipal à l'unanimité.

Acte :	Délibération n° 04 du 23 avril 2025 (20250423_2DB04) : Budget 2024 – Adoption des Comptes administratifs du Président
Objet :	7.1 Décisions budgétaires

Sont adoptés à l'unanimité les Comptes administratifs 2024 du Président, celui-ci s'étant retiré lors du vote.

Budget Général		Budgétisé	Liquidé	Restes à réaliser
Investissement	Dépenses	9.048,00 €	0,00 €	0,00 €
	Recettes	9.048,00 €	8.979,05 €	0,00 €
	Résultat		8.979,05 €	0,00 €
Fonctionnement	Dépenses	166.781,00 €	158.610,73 €	
	Recettes	166.781,00 €	166.896,03 €	
	Résultat		8.285,30 €	

BA « Service d'aide à domicile »		Budgétisé	Liquidé	Restes à réaliser
Investissement	Dépenses	18.205,00 €	1.238,02 €	1.152,00 €
	Recettes	18.205,00 €	17.871,44 €	0,00 €
	Résultat		16.633,42 €	0,00 €
Fonctionnement	Dépenses	543.844,00 €	522.232,87 €	
	Recettes	543.844,00 €	602.488,25 €	
	Résultat		80.225,38 €	

Acte :	Délibération n° 05 du 23 avril 2025 (20250423_2DB05) : Budget 2024 – Affectation des résultats
Objet :	7.1 Décisions budgétaires

Sur le rapport de Madame Christine BURKHARDT, l'affectation des résultats du Budget général et du Budget annexe « Aide à domicile » est adoptée à l'unanimité.

Acte :	Délibération 06 du 23 avril 2025 (20250423_2DB06) : Budget 2025 – Adoption des Budgets supplémentaires
Objet :	7.1 Décisions budgétaires

Après avoir entendu le rapport de Madame Christine BURKHARDT, sont adoptés à l'unanimité le Budget supplémentaire 2025 du Budget général qui s'équilibre à 0,00 € en fonctionnement et 0,00 € en investissement ainsi que celui du Budget annexe « Service d'aide à domicile » qui s'équilibre à 0,00 € en fonctionnement et 0,00 € en investissement.

ACTES NON-COMMUNICABLES

Le(s) dossier(s) correspondant(s) contenant des informations couvertes par les dispositions de l'article L.133-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il(s) est(sont) consultable(s) au siège de l'Etablissement pendant les horaires d'ouverture et seront examinés en séance.

Acte : **Délibération n° 07 du 23 avril 2025 (20250423_2DB07) :**
Aide sociale – Attribution de Secours exceptionnels

Objet : **8.2 Aide sociale**

Le Conseil d'Administration unanime statue sur trois demandes de secours exceptionnel.

Fait et dressé à Saint-Pourçain-sur-Sioule, le 28 avril 2025
en application des dispositions de l'article L.2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales



La Vice-Présidente,

Christine BURKHARDT